

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Procès-verbal de la séance du 18 avril 2024

Étaient présents avec voix délibérative :

Mme Marie Aglaé CHEREAU, représentante des personnes accueillies, *résidence Landeronde*, présidente du CVS
Mme Hélène BRECHET, représentante des personnes accueillies, *résidence Émile Dubois d'Angers*
Mme Noëlle CAILLARD, représentante des personnes accueillies, *résidence Landeronde*
M. Jean-Pierre DUCHIER, représentant des personnes accueillies, *résidence Art&Loire*
Mme Juliette PATERNOT, représentante des personnes accueillies, *résidence Émile Dubois d'Angers*
M. Pierre RADÉ, représentant des personnes accueillies, *résidence Les Hauts du Château*
M. Pierre RAMELET, représentant des personnes accueillies, *résidence Le Havre Ligérien*
Mme Simone ANNETTE, représentante des familles, *résidence Art&Loire*
M. Fernand CHAUDET, représentant des familles, *résidence Les Hauts du Château*
Mme Marcelle DENY, représentante des familles, *résidence Landeronde*
M. Michel ONILLON, représentant des familles, *résidence Art&Loire*
M. Michel ROBIN, représentante des familles, *résidence Émile Dubois d'Angers*
Mme Pascale ROCUET, représentante des familles, *résidence Le Havre Ligérien*
Mme Marie Christina LIVET, représentante du Conseil d'Administration
Mme Béatrice LANGEVIN, représentante du personnel

Assistaient également sans voix délibérative :

M. Gilles BLOUIN, candidat des personnes accueillies, *résidence Art&Loire*
Mme Marie-Ange RIVRON, candidate des personnes accueillies, *résidence Art&Loire*
Mme Amélie MORIN, directrice adjointe en charge des relations avec les usagers
Dr Denis VATELOT, médecin coordonnateur référent du CVS
M. Christophe TIJOU, cadre supérieur de santé
Mme Céline DUCROCQ, cadre de santé référente du CVS
Mme Bénédicte GAUTIER, psychologue référente du CVS
Mme Marie-Gabrielle BENOIT, représentante des bénévoles
M. Ewenn BOISSINOT, animateur, *résidence Le Havre Ligérien*
Mme Fabienne BOSSEBOEUF, animatrice, *résidence Émile Dubois d'Angers*
Mme Céline CORNU, animatrice, *résidence Les Hauts du Château*
Mme Laure GASLARD, animatrice, *résidence Landeronde*
M. Corentin HUMEAU, animateur, *résidence Art&Loire*
Mme Vanessa JARNIOU, responsable du pôle administration
Mme Marina ZILLI-DEWAELE, responsable du pôle qualité

Étaient excusés :

M. Alain LE CORRE, représentant des personnes accueillies, *résidence Le Havre Ligérien*
Mme Madeleine MARTIN, candidate des personnes accueillies, *résidence Art&Loire*
Mme Marina BRIAND-BOISMOREAU, représentante du personnel

Date de la convocation : 4 avril 2024

Nombre de votants : 15



Ordre du jour réalisé

- Appels à candidature sur sièges vacants
- Adoption du procès-verbal de la séance du 08/02/2024 – Point soumis à avis
- Questions et demandes des résidents et des familles
- Compte administratif et activité 2023
- Prix de journée 2024
- Retour sur la visite de l'EHPAD des Noisetiers
- Point d'avancement des travaux à la Résidence Art&Loire
- Développement durable
- Amélioration de la qualité du service rendu :
 - Retour sur l'Évaluation HAS
 - Suivi des réclamations 2024
 - Synthèse des inspections sur pièces de l'ARS
- Informations et questions diverses

La séance est ouverte à 10 h 00.

Mme CHEREAU, présidente, ouvre la séance. Mme MORIN, directrice adjointe, remercie les membres du CVS pour leur présence et souhaite la bienvenue aux candidats pour le siège vacant de représentant des résidents de St Gorges/Loire.

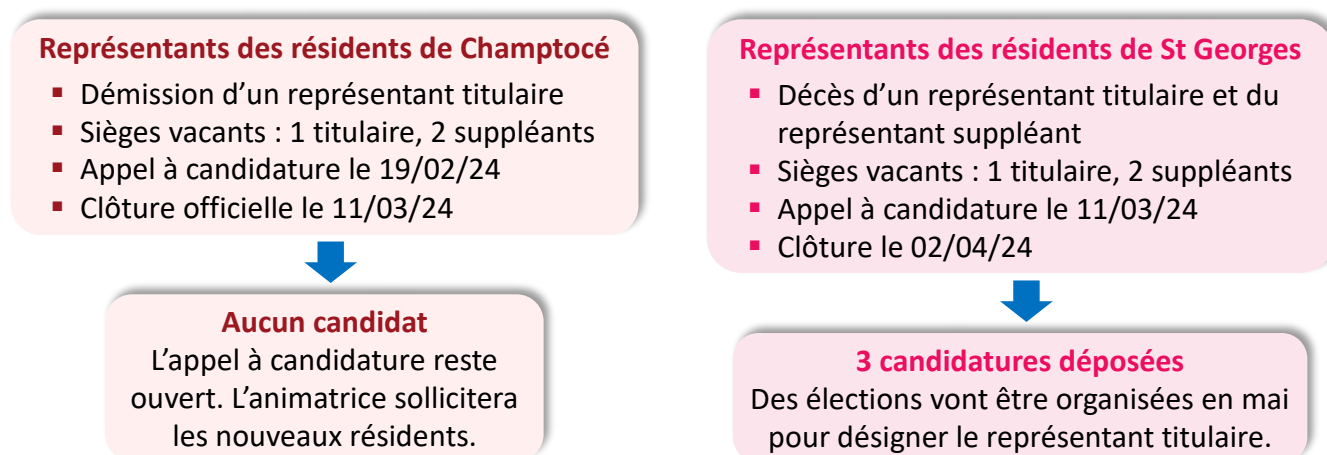
I. Appels à candidature sur sièges vacants

Représentants des familles

L'appel à candidature lancé le 29/01/2024 afin de désigner des représentants suppléants pour les familles des résidents de La Possonnière et de Savennières ont été clôturées le 19/02/2024. Aucune candidature n'a été déposée.

Représentants des personnes accueillies

Deux nouveaux appels à candidature ont été lancés depuis la dernière séance du CVS :



Complément hors séance : deux candidates se sont retirées le 29/04/2024, annulant les élections prévues à la Résidences Art&Loire. Le dernier candidat est désigné représentant titulaire des résidents.

II. L'adoption du procès-verbal de la séance du 8 février 2024

Le procès-verbal de la séance du 08/02/2024 a été transmis aux membres le 26/01/2024, avec l'ordre du jour de la séance. Il est adopté à l'unanimité sans modification. Il sera transmis par mail aux référents familiaux et consultable aux accueils et sur le site Internet de l'établissement.

III. Les questions et demandes des résidents

Des rencontres préparatoires avec des résidents ont été réalisées sur tous les sites en amont du CVS. Les résidents présents se sont exprimés sur diverses thématiques :

RETOURS DES RÉSIDENTS SUR LA RESTAURATION / LES REPAS	
Champtocé	 « Rien de bon le soir », « Parfois trop salé ».  Pour certains résidents « il y a du mieux ».
Montjean	 Repas de bonne qualité et en quantité.
Savennières	 Viande trop cuite ou trop dure.
St Georges	 Service froid (manque de rotation du service), viande dure, manque de fruits.

Concernant la rotation du service à St Georges, elle est bien effective. La représentante du personnel indique qu'il y a encore cependant beaucoup de repas préparés dans des grands plats, avec un temps de service plus long pour ce dernier. Il est précisé qu'un achat de nouveaux plats plus petits est en cours.

Mme MORIN indique qu'une commission restauration s'est tenue le 16/04/2024, en présence de quatre cuisiniers et de représentants de l'équipe de soins et d'hôtellerie. Les échanges ont porté notamment sur la communication et l'organisation entre la cuisine centrale et le service en salle.

Mme DUCROCQ, cadre de santé, informe qu'une commission restauration avec des résidents a été animée par la diététicienne le 19/02/2024 à l'EHPAD de Champtocé/Loire. Des résidents ont fait part de points à améliorer mais se sont montrés dans l'ensemble plutôt satisfaits.

Le représentant des familles de Champtocé fait part de sa propre expérience d'accompagnement aux repas, qui sont pour lui, également, plutôt satisfaisants.

Concernant le manque de fruits, l'établissement favorise les fruits de saison et les circuits courts, il y a donc moins de choix en hiver.

RETOURS DES RÉSIDENTS SUR LE PERSONNEL / L'ENCADREMENT	
La Possonnière	😊 Personnels très bien, « beaucoup de mérite ».
Montjean	😊 Un personnel qui fait preuve d'empathie. Le personnel soignant et infirmier est « super ».
	😞 Mais manque de personnel (temps d'attente parfois très long), peu de contact avec la direction, secrétaire peu présente.

Il est précisé que l'effectif soignant correspond à l'effectif autorisé.

Concernant la direction, Mme MORIN rappelle que les directeurs d'établissement sont de plus en plus partagés. Ainsi *Les Ligériennes* et le centre hospitalier de Chalonnes/Loire comptent une directrice et deux directrices adjointes pour deux établissements juridiques et six sites géographiques, contre cinq directeurs initialement. Une cadre de santé est présente sur chacun des sites (partagée pour les EHPAD de La Possonnière et Savennières) : elles sont le relai de l'équipe de direction auprès des habitants et de leurs proches.

La représentante des familles de Montjean indique que pour voir la cadre de santé, il faut aller à sa rencontre. Un représentant des familles de St Georges suggère qu'une information soit donnée sur la disponibilité des cadres de santé, à l'aide d'une affiche ou autre. Mme MORIN propose de présenter les cadres en réunions des familles.

L'accueil du site de Montjean n'est actuellement ouvert qu'à mi-temps suite au départ d'un agent. Cette situation temporaire prendra fin mi-septembre : un agent sera de nouveau présent à temps plein sur le site. Par ailleurs, l'équipe administrative du siège social est joignable.

RETOURS DES RÉSIDENTS SUR LA VIE SOCIALE / LES ACTIVITÉS	
Champtocé	😊 Toujours satisfaits de l'animation.
La Possonnière	😊 En animation « bonne ambiance, on rigole bien, nous sommes un bon groupe ». On attend les beaux jours pour profiter des extérieurs.
	😊 On aimerait plus de personnes ou bénévoles pour venir jouer avec nous les après-midis.
Montjean	😊 Activités variées.
	😊 De moins en moins de résidents pour jouer hors des temps d'animations.
St Georges	😊 Nombreux efforts de la part des animateurs, bien dans l'ensemble.

L'animateur du site précise que des jeux sont à disposition des résidents et des visiteurs le week-end. Les soignants ont été sensibilisés afin qu'ils incitent les résidents à se réunir pour jouer.

Concernant les bénévoles, un appel a été réalisé en janvier dans le journal de la commune de Champtocé, d'autres sont prévus dans les prochaines éditions des autres communes d'implantation. Une publication est également prévue en avril sur Facebook.

AUTRES RETOURS DES RÉSIDENTS	
Montjean	😞 Le ménage n'est pas toujours correct.
Savennières	😞 Pertes ou vols de linge.
	😞 Problème de réception de la télévision.
St Georges	😊 Bon service de blanchisserie : le linge revient à temps et en bon état.

L'établissement est conscient que la qualité aléatoire du ménage, en partie due aux difficultés de recrutement : en cas d'absence, l'accompagnement des résidents est prioritaire, les tâches de ménage non essentielles sont reportées.

Le représentant des résidents de Montjean demande des précisions sur le temps dédié au ménage. Y a-t-il un nombre de chambres ou de locaux à entretenir par jour ? Il y a effectivement un roulement des chambres établi afin que chacune soit nettoyée au minimum une fois par semaine. D'autres passages sont effectués en fonction des besoins.

Concernant le linge, les pertes sont moins nombreuses à St Georges, car il est traité en journée par une équipe dédiée. Sur les autres sites (hormis celui de Champtocé), le blanchissage est assuré par les soignants la nuit.

Concernant la télévision à Savennières, le service technique est intervenu suite à ce retour. Une seule résidente était concernée et il s'agissait d'un mauvais réglage des chaînes sur sa télévision.

LES QUESTIONS DES RÉSIDENTS	
St Georges	👉 Pourrait-on présenter les nouveaux résidents ?
	La présentation des nouveaux arrivants est possible en salle de restaurant.
	👉 Pourrait-on visiter l'établissement ?
	Des visites des extensions seront proposées pendant l'été, lorsque les travaux intérieurs seront terminés.

IV. Les questions et demandes des représentants des familles

Aucune question n'a été transmises pour la présente séance.

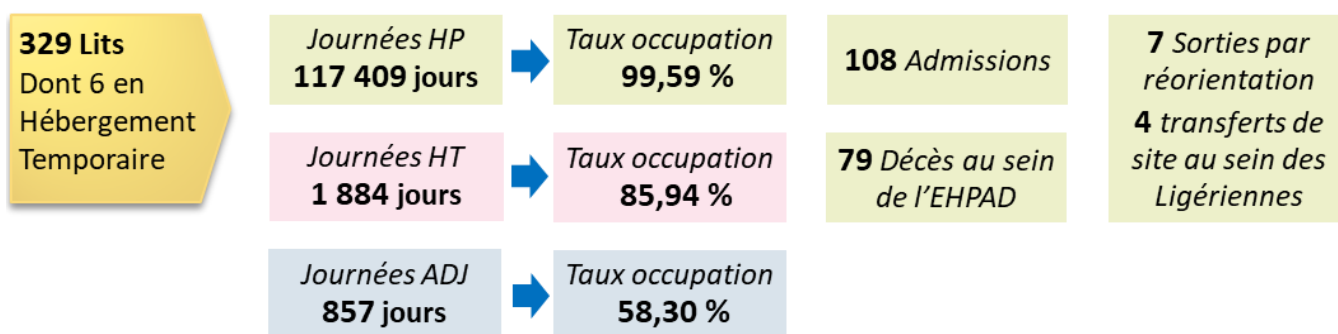
V. Compte administratif et activité 2023

Le rapport d'activité et compte administratif 2023 a été transmis aux membres du CVS le 08/02/2024. Il comporte 5 chapitres :

- les données relatives à l'activité,
- les grandes actions d'amélioration de la qualité du service rendu et de la sécurité des soins,
- le rapport social unique réunissant des indicateurs de gestion des ressources humaines,
- les actions en faveur du développement durable (nouveau chapitre),
- les éléments d'exécution budgétaire et l'analyse financière.

Vanessa JARNIOU, responsable du pôle administratif, présente une synthèse en séance.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2023



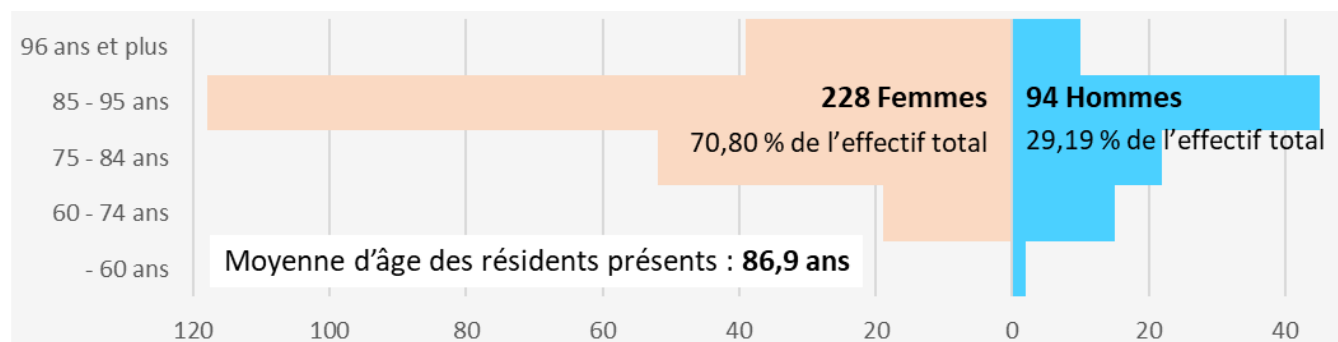
L'**hébergement permanent** (HP, 323 lits), présente un excellent taux d'occupation, supérieur de 1,59 % aux exigences des autorités de tutelle (au moins 98 %).

Le taux d'activité de l'**hébergement temporaire** (HT, 6 lits) a progressé de + 11 % par rapport à 2022. Il est utilisé principalement pour donner du répit aux aidants, en continuité avec l'accueil de jour. La durée moyenne de séjour est de 3 semaines.

La progression la plus remarquable est celle de l'**accueil de jour** (ADJ, 6 places) dont le taux d'occupation a augmenté de + 14,69 %, grâce notamment au travail de promotion de la psychologue désormais en charge de sa coordination. En 2022 l'accueil de jour était ouvert 3 jours par semaine, courant 2023 il est passé à 4 jours par semaine et en 2024 il est ouvert tous les jours du lundi au vendredi, ce qui amènera une nouvelle hausse significative du taux d'occupation cette année.

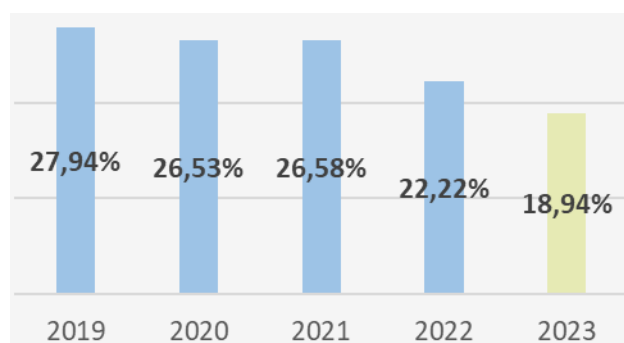
La combinaison de l'accueil de jour et de l'hébergement temporaire dans une même structure permet une entrée progressive et donc plus sereine en EHPAD.

La pyramide des âges et la répartition par sexe :



Les résidents hommes restent minoritaires mais leur nombre est en légère augmentation. La moyenne d'âge des résidents est stable.

Évolution du taux d'aides sociaux entre 2019 et 2023 :



100 % des lits des Résidences *Les Ligériennes* sont habilités à l'Aide Sociale.

61 résidents en bénéficiaient en 2023, soit près de 19 % des personnes accompagnées, contre 22 % en 2022. Cette baisse s'explique par des refus de dossiers plus fréquents par le département.

La majorité des bénéficiaires sont hébergées sur les sites de Champocé/Loire et La Possonnière.

La provenance des résidents présents au 31/12/2023 :

	Champtocé/L.	La Possonnière	Montjean/L.	Savennières	St Georges/L.	Ligériennes
Domicile	19	14	24	14	33	104
Autre EHPAD	7	5	7	2	26	47
Famille	5	3	0	3	0	11
Foyer logement	5	5	6	3	1	20
CHU d'Angers	7	8	0	3	12	30
Autres centres hospitaliers	32	12	23	17	26	110
TOTAL	75	47	60	42	98	322

L'origine géographique des résidents présents au 31/12/2023 :

	Champtocé/L.	La Possonnière	Montjean/L.	Savennières	St Georges/L.	Ligériennes
Canton de Chalonnes/Loire	25	20	7	11	46	109
Canton de St Florent Le Vieil	10	0	33	0	3	46
Autre commune du Maine & Loire	33	21	11	29	46	140
Loire Atlantique	3	1	1	0	1	6
Autre département	4	5	8	2	2	21
TOTAL	75	47	60	42	98	322
<i>Dont communes d'implantation</i>	<i>11 15 %</i>	<i>14 30 %</i>	<i>18 30 %</i>	<i>6 14 %</i>	<i>21 21 %</i>	<i>70 22 %</i>

LES CHIFFRES CLÉS DES RESSOURCES HUMAINES (RH)

Au 31/12/23 301 Agents rémunérés 289,17 ETP	227 Titulaires	9 CDI	63 CDD
	84 % Soignants	9 % technique et logistique	6 % Administration 1 % Autres métiers
	13 Départs	3 Arrivées par mutation	348 départs en formation
	% Absentéisme 10,44 %	% Absentéisme MO 4,70 %	% Absentéisme MP 1,99 %

L'effectif rémunéré est constant par rapport à 2022.

Les « autres métiers » sont les professionnels paramédicaux salariés de l'établissement : psychologues, ergothérapeutes, diététicienne et assistante sociale.

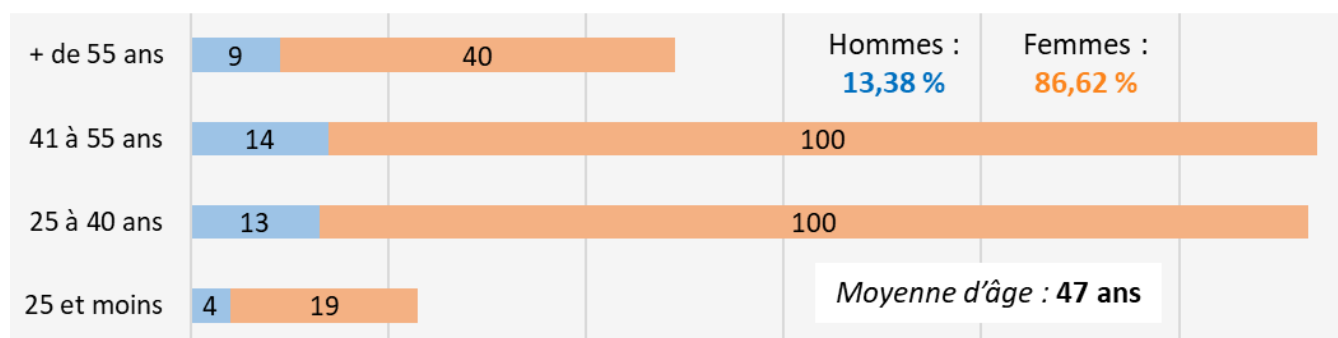
En plus des 301 agents, l'établissement emploie deux étudiants en apprentissage : une alternante en communication et une élève en Bac professionnel services aux personnes et animation dans les territoires (SAPAT).

En plus des formations thématiques « métiers », l'établissement favorise les études promotionnelles (formations diplômantes d'aides-soignants ou d'infirmiers), qui représentent un budget de 300 000 €.

Plus de 86 % des effectifs sont féminins. Les personnels masculins travaillent majoritairement au service technique et en cuisine centrale.

La moyenne d'âge des professionnels est de 47 ans.

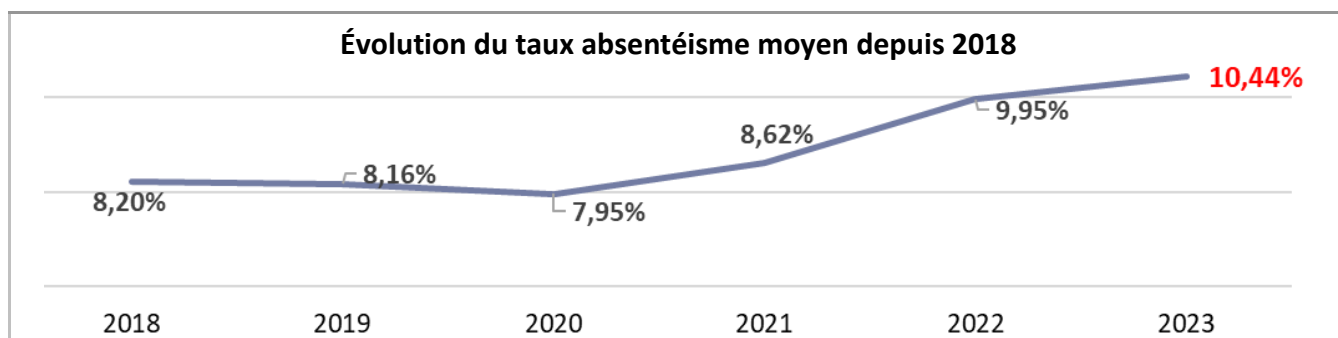
La répartition par tranches d'âges et sexe :



L'évolution de l'absentéisme :

Les données présentées n'incluent pas les autorisations d'absences exceptionnelles, ni les temps partiels thérapeutiques qui engendrent cependant des dépenses complémentaires pour l'établissement.

	2022			2023		
	Nb de jours d'absence	Nb de personnes concernées	Nb moyen de jours d'absence par agent	Nb de jours d'absence	Nb de personnes concernées	Nb moyen de jours d'absence par agent
Maladie ordinaire	4428	190	23	4922	311	16
Accident du travail	923	16	58	354	15	24
Maladie professionnelle	2115	12	176	2090	16	131
Congé longue maladie	844	3	281	452	2	226
Congé longue durée	756	2	378	1521	5	304
Congés pathologiques	113	8	14	103	10	10
Congé Maternité/Adoption/Paternité	1013	10	101	1434	19	75
Absences travail non fait	18	10	2	45	22	2
TOTAL	10210	251	40,68	10921	400	27,30

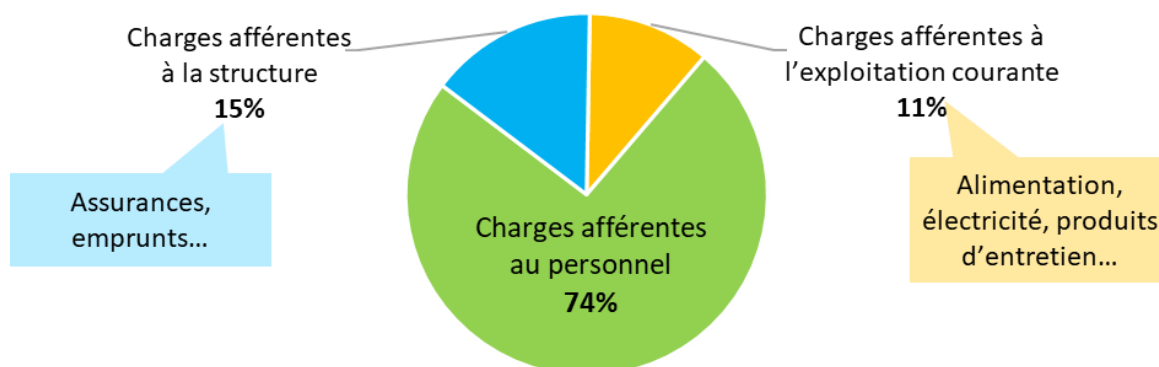


Le taux d'absentéisme moyen a augmenté de + 0,49 % par rapport à 2022.

Les arrêts pour maladie ordinaire incluent les jours d'arrêts précédant les congés maternité. Leur hausse s'explique donc en partie par un plus grand nombre de maternités.

Les absences pour travail non fait correspondent à des absences non justifiées par un arrêt médical. Ils entraînent une retenue sur le salaire de l'agent si aucun justificatif n'est fourni malgré relance par l'équipe des ressources humaines.

LES DÉPENSES



L'évolution de la situation financière depuis 2020 :

	2020	2021	2022	2023	Écart 2023-2022
Groupe 1 : Charges afférentes à l'exploitation courante	1 570 391,72 €	1 646 918,95 €	1 838 156,50 €	2 249 787,60 €	411 631,10 €
Groupe 2 : Charges afférentes au personnel	11 814 527,02 €	13 272 093,62 €	14 644 901,43 €	15 514 487,00 €	869 585,57 €
Groupe 3 : Charges afférentes à la structure	2 746 414,35 €	3 015 630,49 €	3 870 595,21 €	3 270 893,64 €	- 599 701,57 €
DÉPENSES	16 131 333,09 €	17 934 643,06 €	20 353 653,14 €	21 035 168,24 €	681 515,10 €
Groupe 1 : Produits de la tarification	14 920 244,00 €	16 594 259,00 €	17 206 815,00 €	18 194 793,00 €	987 978,00 €
Groupe 2 : Produits relatifs à l'exploitation	793 973,00 €	867 707,00 €	1 068 567,00 €	1 195 866,00 €	127 299,00 €
Groupe 3 : Produits exceptionnels, produits financiers	313 402,00 €	472 600,00 €	1 479 443,00 €	1 182 755,00 €	- 296 688,00 €
RECETTES	16 027 619,00 €	17 934 566,00 €	19 754 825,00 €	20 573 414,00 €	818 589,00 €

GROUPE 1 : Les dépenses relatives à l'exploitation courante ont augmenté de + 22,39 %.

- Énergie et fluides : + 79,40 %
- Alimentation : + 7,09 %

GROUPE 2 : Les dépenses afférentes au personnel ont augmenté de + 5,94 % à ETP¹ constants, dû aux mesures salariales réglementaires.

Le résultat brut 2023 et comparatif avec 2022 :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION BRUT (Sans reprise de provision exceptionnelle et crédits non reconductibles)					
	Montant des dépenses	Montant des recettes	Résultats bruts	Reprise de provision et CNR	Résultats Nets
2022	19 639 984,72 €	18 896 079,81 €	- 743 904,91 €	145 076,42 €	- 598 828,49 €
2023	21 035 167,78 €	19 372 036,39 €	- 1 663 131,39 €	1 201 377,72 €	- 461 753,67 €

↑
DÉFICIT STRUCTUREL

¹ ETP : Équivalent temps plein, soit pour un agent travaillant 35 heures/semaine.

Les Ligériennes présente depuis 2022 un déficit caractérisé comme « structurel », non lié à la gestion de l'établissement mais dû à une augmentation des charges non compensée par des recettes équivalentes, et voué à être reconduit en 2024 si les dotations ne sont pas revues à la hausse. Ces difficultés ne sont pas propres aux *Ligériennes* mais concernent l'ensemble des EHPAD publics.

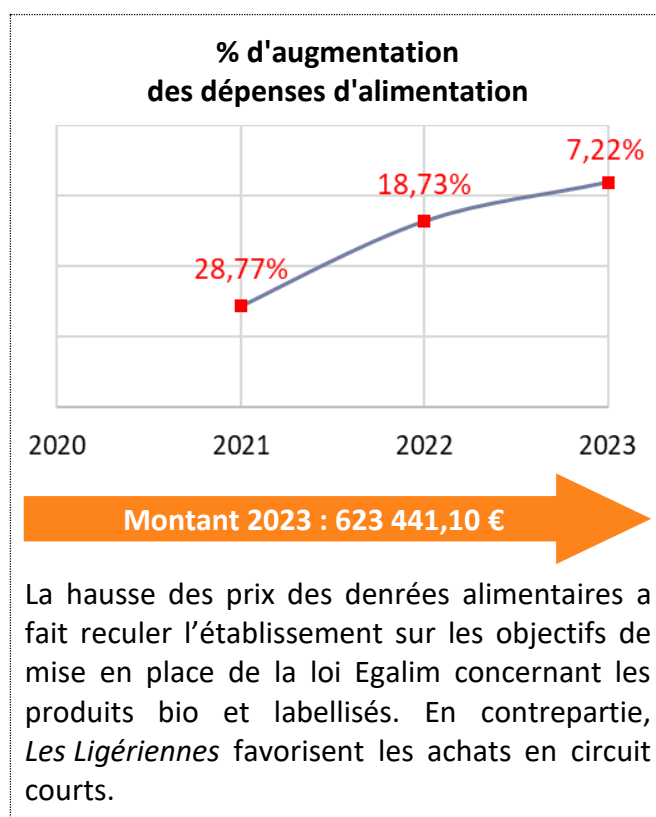
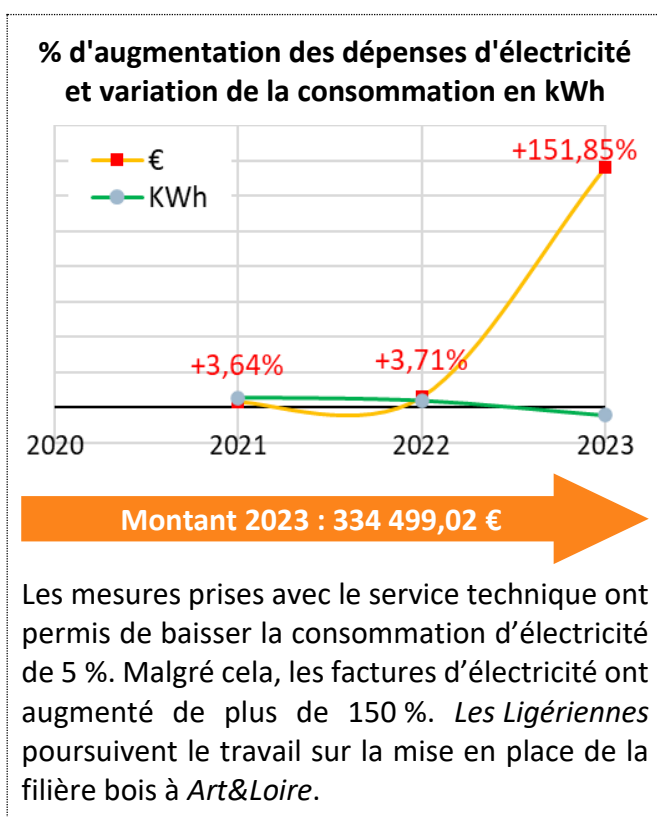
En 2022, l'établissement avait procédé à des reprises de provisions modérées, comptant recevoir des aides exceptionnelles de l'État. En 2023, l'établissement a repris toutes les provisions pour risques et charges pouvant l'être. Seules restent en réserve des provisions réglementées : montant des congés déposés sur les comptes épargnes temps (CET), créances irrécouvrables, provisions pour gros entretiens...

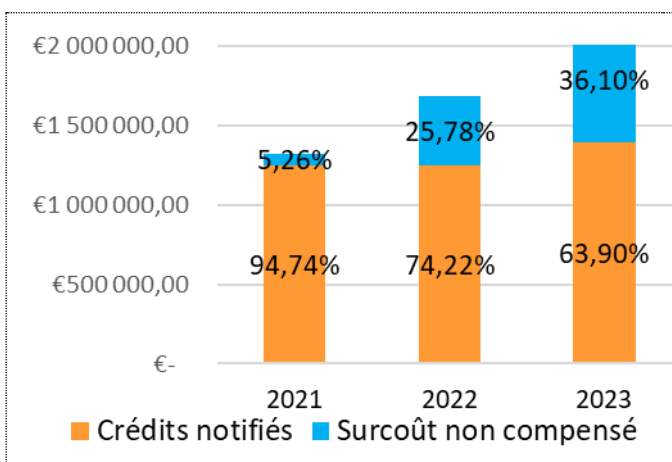
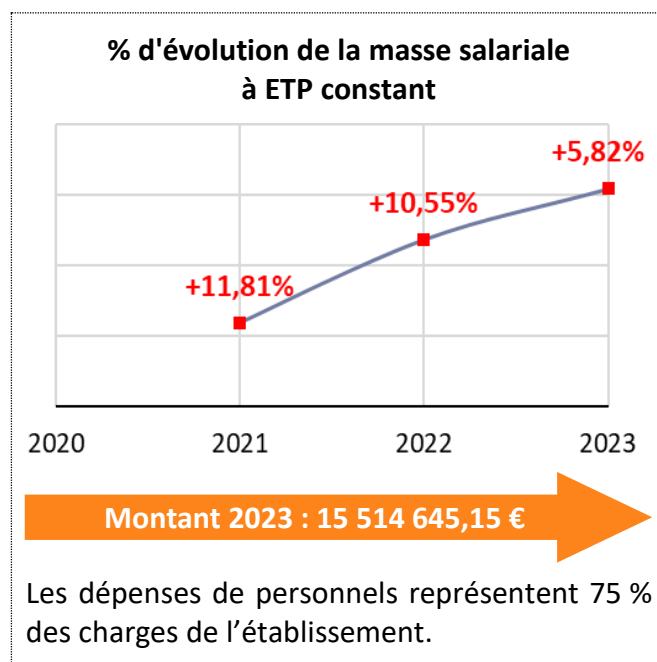
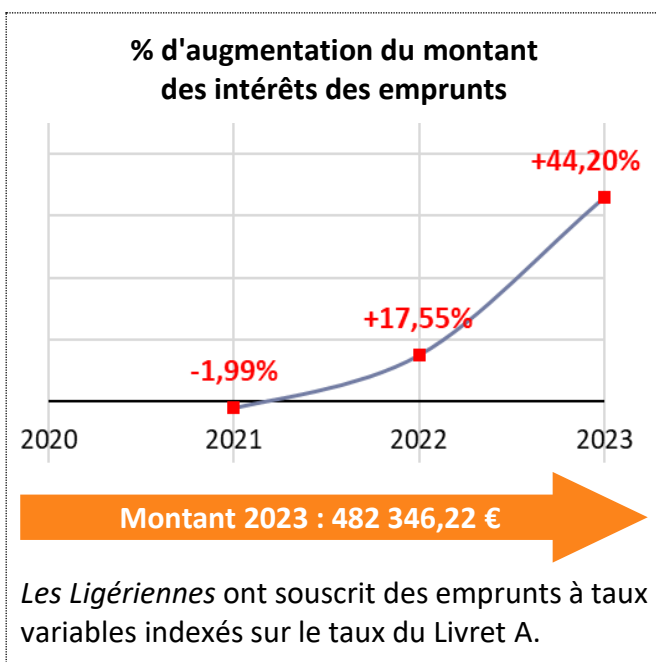
Mme MORIN rappelle des mesures déjà évoquées lors de la séance précédente : la fin des contrats d'entretien des locaux par des prestataires externes à St Georges et Champtocé/Loire, la réduction des postes administratifs (départs non ou partiellement remplacés), la réorganisation des équipes afin d'absorber les tâches complémentaires que ces mesures impliquent. En l'absence de mesures de l'État et compte tenu de l'épuisement des réserves utilisables, d'autres mesures devront être envisagées.

Le représentant des familles de Savennières évoque une augmentation potentielle des charges de structure avec le transfert des lits de Savennières. Les dépenses vont effectivement augmenter pour la Résidence *Art&Loire*, mais vont diminuer globalement pour l'établissement avec un bâtiment en moins : équipements en moins à entretenir (centrale incendie, groupe électrogène...), économies de transport, optimisation des postes (nuit, IDE, administration, animation).

Le représentant des familles de Savennières évoque une réserve restante de 6 000 000 d'euros environ. Les réserves utilisables sont épuisées. Seules restent les sommes bloquées correspondant à des provisions réglementaires intouchables, comme le montant des CET des agents en disposant : il s'agit de congés acquis non pris, donc dus aux agents concernés.

Les principales dépenses en 2023 :



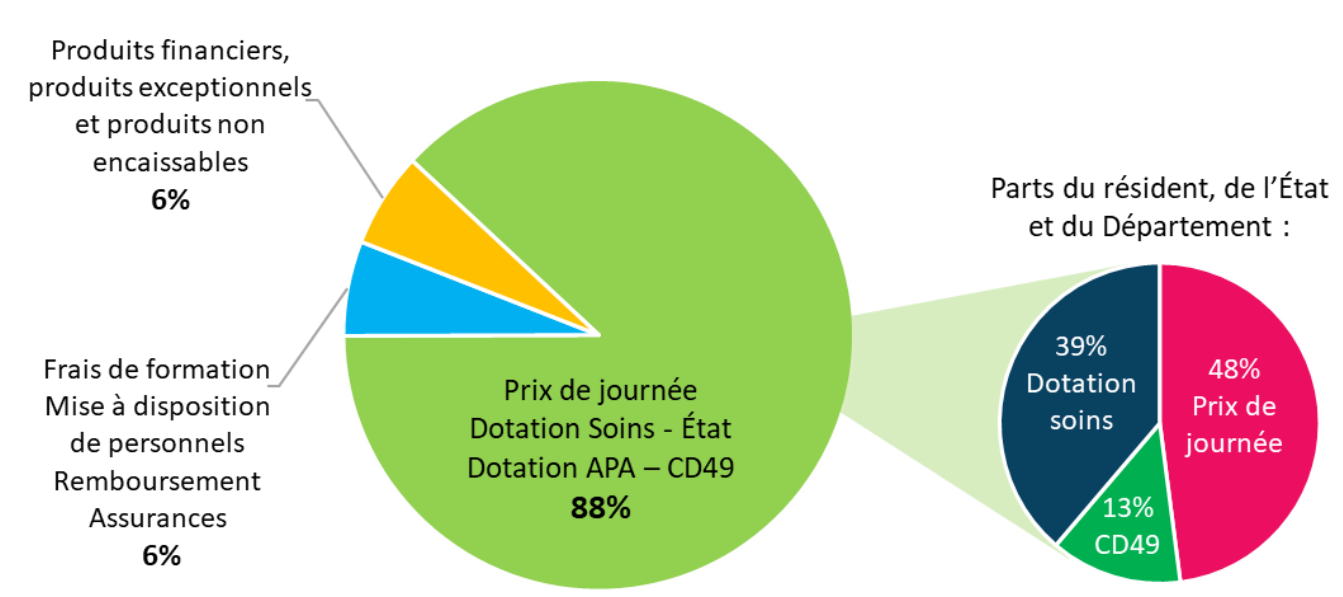


Mesures réglementaires RH : évolution des surcoûts et compensation

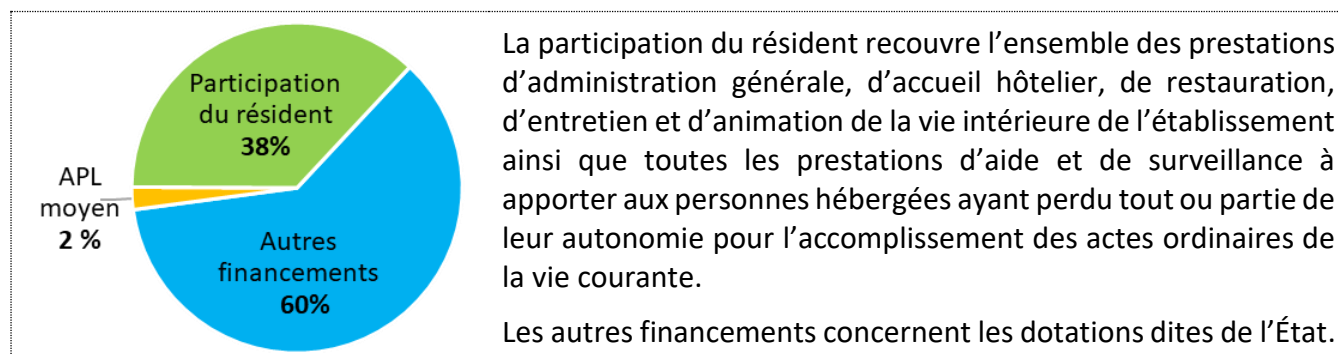
Depuis 2021, l'État a voté plusieurs mesures applicables dans l'établissement : Ségur de la santé, prime Grand Âge, hausse du point d'indice, hausse du SMIC...

Ces mesures ne sont compensées qu'en partie, entraînant une diminution chaque année de la part des dotations dans le montant des charges en personnel.

LES RECETTES



Le coût moyen annuel d'une place en 2023 :



	2020	2021	2022	2023
Participation du résident	50%	↘ 43%	↘ 38%	→ 38%
APL moyen	2%	↗ 3%	↘ 2%	→ 2%
Autres financements	48%	↗ 54%	↗ 60%	→ 60%

Le représentant des familles de Savennières demande pourquoi les résidents des EHPAD de Savennières et La Possonnière ne peuvent pas bénéficier des APL. Ceci est dû au fait qu'il n'y a pas eu de demande de prêt locatif au moment de leur construction. Les résidents de Savennières pourront en bénéficier après le déménagement. Il est précisé que l'APL moyen par résident est de 79 € par mois (contre 54 € pour les ALS) et qu'il peut être au maximum de 380 € par mois.

Avis sur l'affectation des résultats :

	ERRD 2022	ERRD 2023			
		H	D	S	TOTAL
Total Dépenses	20 353 653,14 €	10 692 718,64 €	3 339 332,00 €	7 003 117,14 €	21 035 167,78 €
Total Recettes	19 754 824,65 €	9 863 584,54 €	2 736 468,14 €	7 973 361,44 €	20 573 414,11 €
Résultat	- 598 828,49 €	- 829 134,11 €	- 602 863,86 €	970 244,30 €	- 461 753,67 €

AFFECTATION RESULTAT 2023	
	ERRD 2023
RÉSULTAT 2023	- 461 753,67 €
110 - Report à nouveau excédentaire antérieur	- €
119 - Report à nouveau déficitaire antérieur	- €
RÉSULTAT 2023 À AFFECTER	- 461 753,67 €
PROPOSITION D'AFFECTATION	
10686 - Réserves de compensation des déficits	- 461 753,67 €

Votants	Contre	Abstention	Pour
15	0	0	15

Le représentant des familles de Savennières demande des précisions sur les réserves restantes : elles sont d'environ 500 000 € et correspondent aux provisions des CET, créances éteintes et autres provisions réglementaires (cf. page 9 du présent procès-verbal).

Il est précisé qu'il y a déjà eu des mesures nouvelles RH en 2024 : augmentation du point d'indice (+ 1,5), revalorisation des primes de nuit et de dimanche.

Plan de retour à l'équilibre :

Un plan de retour à l'équilibre sera soumis à l'avis du Conseil d'Administration en séance du 18/04/2024, avec pour objectifs attendus la réduction du déficit de 1,6 millions d'euros sur 3 exercices (2024-2025-2026). Ce plan inclut :

- des actions sur les dépenses afférentes aux ressources humaines et aux charges structurelles, dont la poursuite des actions en cours et la suppression des dépenses liées aux locaux de Savennières ;
- des actions sur les recettes, notamment le prix de journée.

VI. Prix de journée 2024

Information sur la réforme de tarification du Conseil départemental 49 :

La réglementation permet depuis le 01/01/2024 d'avoir des prix de journée différenciés, soit :

- un tarif libre pour les résidents non bénéficiaires, dits « payants »,
- deux tarifs plafonnés pour les résidents admis à l'aide sociale, selon que l'EHPAD soit considéré comme réhabilité ou non.

Le statut « réhabilité » d'un EHPAD est basé sur plusieurs critères dont la superficie des chambres, le dispositif de sécurité incendie, le type d'énergie... Les résidences *Art&Loire*, *Les Hauts du Château* et *Le Havre Ligérien* sont dites réhabilitées. Quelques chambres de la résidence *Landeronde* font moins de 20 m², cet EHPAD ne peut donc prétendre au statut.

TARIFS DIFFÉRENCIÉS HÉBERGEMENT au 1^{er} JANVIER 2024

TARIF LIBRE pour les résidents non admis à l'Aide-Sociale	TARIF D'ÉQUILIBRE = TARIF PLAFOND pour les résidents admis à l'Aide-Sociale	
	66,24 € pour un Ehpad non réhabilité, hébergement permanent classique	78,66 € pour un Ehpad réhabilité, hébergement permanent classique

Les établissements qui ont un tarif inférieur au tarif plafond ne sont pas dans l'obligation d'opter pour des tarifs différenciés.

OPTION DES LIGÉRIENNES :

TARIF PLAFOND HÉBERGEMENT : LES LIGÉRIENNES
76,30 € pour 2024
 moyenne pondérée calculée pour établir le tarif moyen plafond applicable car 276 lits réhabilités (329 lits - 47 lits de La Possonnière)

L'établissement a fait le choix de ne pas mettre en place le tarif différencié et de conserver le prix de journée validé par le Conseil départemental pour 2024. Les résidents et référents familiaux ont été informés par courrier du nouveau prix de journée :

Les Ligériennes	Tarifs 2024 validés Conseil Départemental
Hébergement	69,00 €
Dépendance (GIR 5/6)	6,12 €
Prix de Journée	75,12 €

Le prix de journée de l'établissement reste inférieur de plus de 1 € au tarif plafond, ce qui laisse une possibilité d'augmenter les recettes.

VII. Retour sur la visite de l'EHPAD des Noisetiers

Le représentant des familles de Champtocé rappelle la genèse du projet : suite à un article de journal prometteur, il a saisi fin 2023 les membres du CVS afin de mener une réflexion sur le déploiement d'un dispositif domotique pour la sécurité des résidents. Suite à sa demande, un représentant des familles de St Georges/Loire, le coordinateur des soins et lui-même ont été reçu le 05/04/2024 par la nouvelle directrice de l'EHPAD des Noisetiers. Sont ressortis de cette visite les éléments suivants :

- L'EHPAD « Les Noisetiers » est un établissement associatif à but non lucratif appartenant au groupe VYV, refait en 2018, avec des investissements visant à lutter contre le manque de personnel et avec la volonté d'amener des moyens modernes ;
- À ce jour le dispositif ne fonctionne pas. Le prestataire initial a abandonné le projet et n'assure plus le déploiement, la directrice peine à trouver un nouveau partenaire ;
- Le matériel est trop moderne pour les résidents qui ne savent pas l'utiliser. De nouveaux câblages et détecteurs ont été installés dans les chambres, mais le système informatique ne suit pas.

Les deux représentants et le coordinateur des soins évoquent d'autres difficultés d'ordre technique ou organisationnel, et l'importance de l'investissement pour un résultat décevant. Ils terminent sur la proposition de la directrice de reprendre rendez-vous fin 2024 pour voir l'évolution.

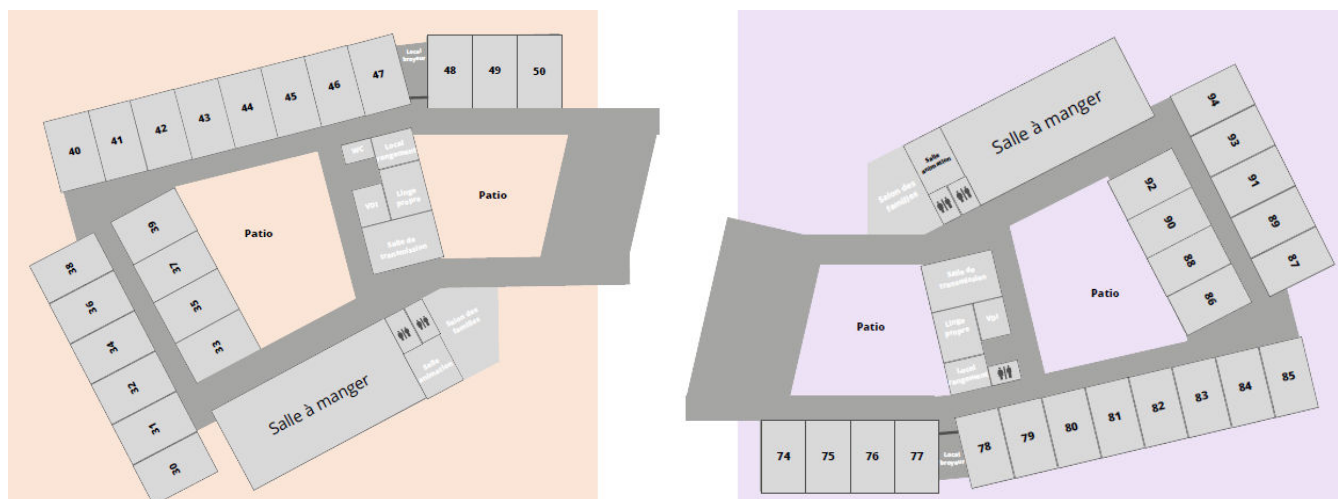
L'animateur de Montjean évoque un établissement appartenant à une communauté religieuse qui prévoit de s'équiper en domotique. Le projet est travaillé en amont avec les résidents. Le coordinateur des soins met en garde sur l'obsolescence rapide du matériel informatique.

VIII. Point d'avancement des travaux à la Résidence Art&Loire

Des travaux sont menés au sous-sol. Ils concernent les déplacements et/ou agrandissements du local « archives », des vestiaires, des locaux « déchets », de la lingerie. Cette dernière a été fermée pour agrandissement entre le 28/03 et le 19/04/24. Durant cette période, l'équipe s'est partagée entre les sites de Montjean/Loire (entretien du linge de l'hôpital de Chalonnes/Loire) et de Savennières (entretien du linge de la résidence Art&Loire).

Les extensions des quartiers Claudel et Gabin doivent être livrées avant l'été. Chacune comporte une salle à manger dimensionnée pour 44 résidents, une salle d'activité attenante et un salon des familles, donnant tous les trois sur une terrasse accessible et sécurisée.

Afin d'assurer une continuité et de faciliter le repérage des résidents et des visiteurs, la numérotation des chambres existantes sera reprise.



Les dates à retenir :

24 mai	➔ Réunion des résidents et familles de Savennières : annonce du calendrier et explications relatives au déménagement.
12 juin	➔ Réunion des résidents et familles de St Georges.
24 juin	➔ Visite de la Commission de sécurité.
27 et 28 août	➔ Visites d'Art&Loire pour les résidents et familles de Savennières : annonce de la répartition des chambres et présentation des futurs logements.
8 septembre	➔ Mise en cartons des effets personnels des résidents de Savennières. Les familles seront invitées par courrier à participer.
10 septembre	➔ Emménagement des résidents de Savennières à Art&Loire.

Il est proposé aux membres du CVS qui le souhaitent de visiter l'extension à l'issue de la prochaine séance.

IX. Développement durable

Mme MORIN présente les chiffres clés et les actions de développement durable aux *Ligériennes* :

RESTAURATION	252 241 repas/an	692 repas/jours	4,80 € coût moyen repas hors RH
	 Dons repas 657 kg	Produits BIO 3,88%	Produits Labellisés 20,48%
	CAMPAGNES DE PESÉE déchets alimentaires		g/convive/repas
	Objectif EGALIM	90	
	Moyenne ACEP49 2022-2023	126	
	Moyenne ADEME EHPAD 2021	155	
	Moyenne ADEME Hôpital 2021	175	
	Pesée site Art&Loire	126	
	Pesée site Landeronde	157	
	Pesée site Les Hauts du Château	101	

La loi EGALIM fixe les objectifs en matière de produits biologiques à 20 % et en produits labellisés à 50 %. Compte tenu de la hausse des denrées, les indicateurs de l'établissement sont en recul. Il est précisé cependant que la filière circuit court, développée par *Les Ligériennes*, n'est pas valorisée par la loi EGALIM.

ENTRETIEN	Utilisation de SANIVAP (nettoyage vapeur)	Utilisation de vinaigre blanc	Révision du marché des produits d'entretien
DÉCHETS	AUDIT DÉCHET à Art&Loire en 12/2023	161 tonnes de déchets produits	277€/an par résident

SECONDE MAIN	Vente du matériel de la cuisine de Champtocé/Loire	10 890 € de matériel
FRESQUE DU CLIMAT	Atelier réalisé le 11 septembre 2023	

Le coût des déchets par résident est hors coût des collecteurs, chaque filière ayant recours à des entreprises différentes.

L'obligation d'avoir une filière pour les biodéchets n'est pas encore remplie. L'établissement recherche des solutions gratuites mais personnes ne s'est montré intéressé à ce jour, les volumes étant trop importants. Une association de chasseurs a été sollicitée mais n'a pas donné suite. La représentante du Conseil d'administration suggère de solliciter le zoo de la Boissière.

Concernant la vente de matériel, elle s'effectue désormais via le site Agora Store. Les équipements non vendus sont autant que possible données à des associations.

X. Amélioration de la qualité du service rendu

Retour sur l'Évaluation HAS

L'évaluation s'est déroulée du 18 au 27/03/2024 sur l'ensemble des sites. Dix représentants des résidents et des familles et une représentante du personnel ont été rencontrés par les évaluateurs.

<i>Art&Loire</i> Lundi 18/03 Mardi 19/03	<i>É. Dubois d'Angers</i> Mercredi 20/03 Jeudi 21 matin	<i>Landeronde</i> Jeudi 21 après-midi Vendredi 22/03	<i>Les Hauts du Château</i> Lundi 25/03 Mardi 26 matin	<i>Le Havre Ligérien</i> Mardi 26 après-midi Mercredi 27/03
--	---	--	--	---

NOS POINTS FORTS :

- 👍 Les évaluateurs ont salué une « **forte culture de la bientraitance et du respect de la personne** »
- 👍 Ouverture vers la cité = animation inclusive
- 👍 PAP objectivés et maîtrisés
- 👍 Dynamisme et entente de l'équipe



NOS AXES DE PROGRÈS :

- ⚠️ Désinfection des locaux DASRI
- ⚠️ Confidentialité du CVS
- ⚠️ Absence d'exercice de simulation plan bleu



Concernant la confidentialité des éléments relatifs aux réclamations, ces dernières et leurs réponses ne seront plus transmises sur l'adresse cvs@lesligeriennes.fr. Les représentants continueront de recevoir un extrait du registre des réclamations avant les séances du CVS et demanderont des éléments complémentaires s'ils le jugent nécessaire.

Suivi des réclamations 2024

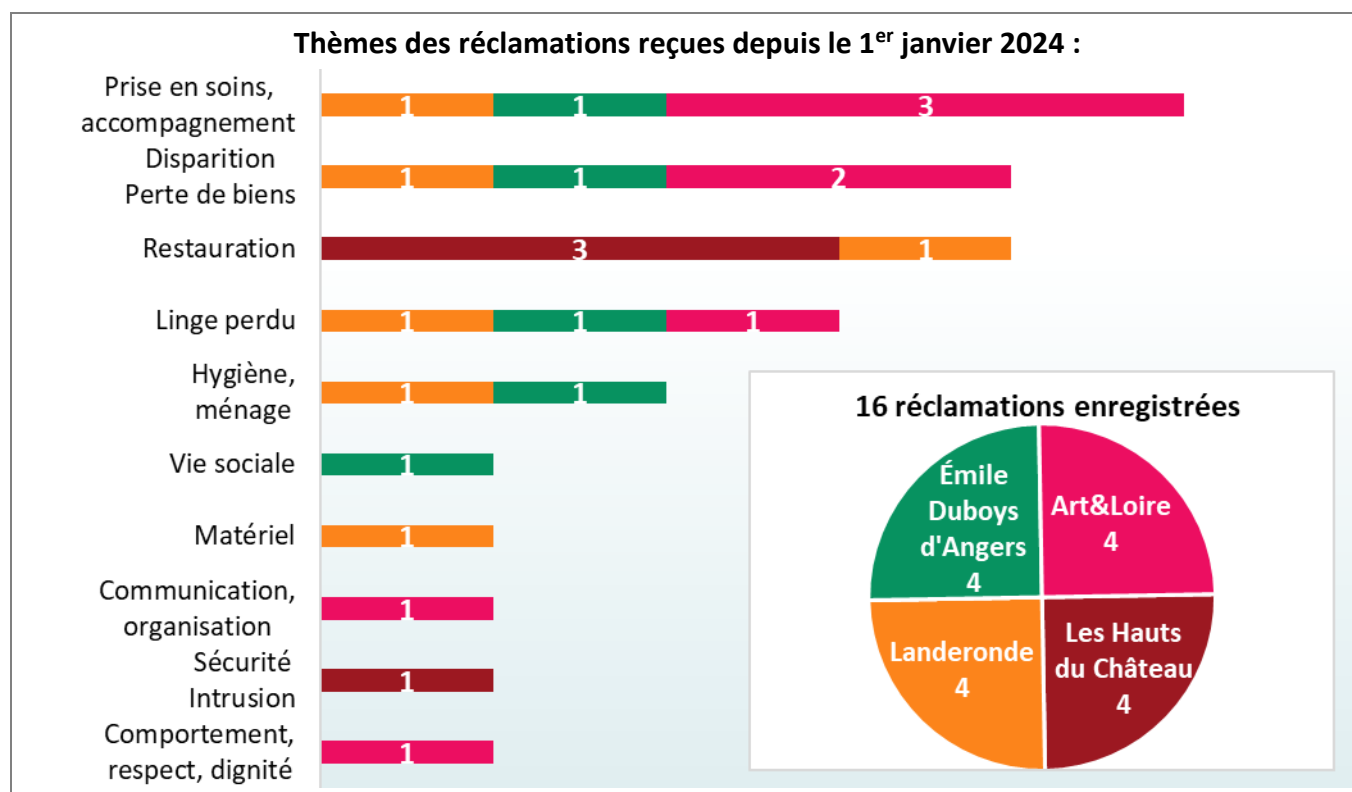
Un extrait du registre des réclamations a été transmis aux membres du CVS le 04/04/2024.

10 nouvelles réclamations ont été enregistrées depuis la dernière séance :

- 1 formulée oralement, 1 adressée par courrier, 8 émises via les fiches de communication dont 1 a été doublée d'un mail,
- 4 réclamations ont été émises par des résidents, 6 par des proches.

Ces réclamations ont donné lieu à 7 réponses écrites (4 courriers, 3 par voie électronique) et 6 entrevues et 2 échanges téléphoniques, avec des délais de réponse allant de 0 (accusé de réception le jour-même) à 49 jours, pour une moyenne de 12,2 jours.

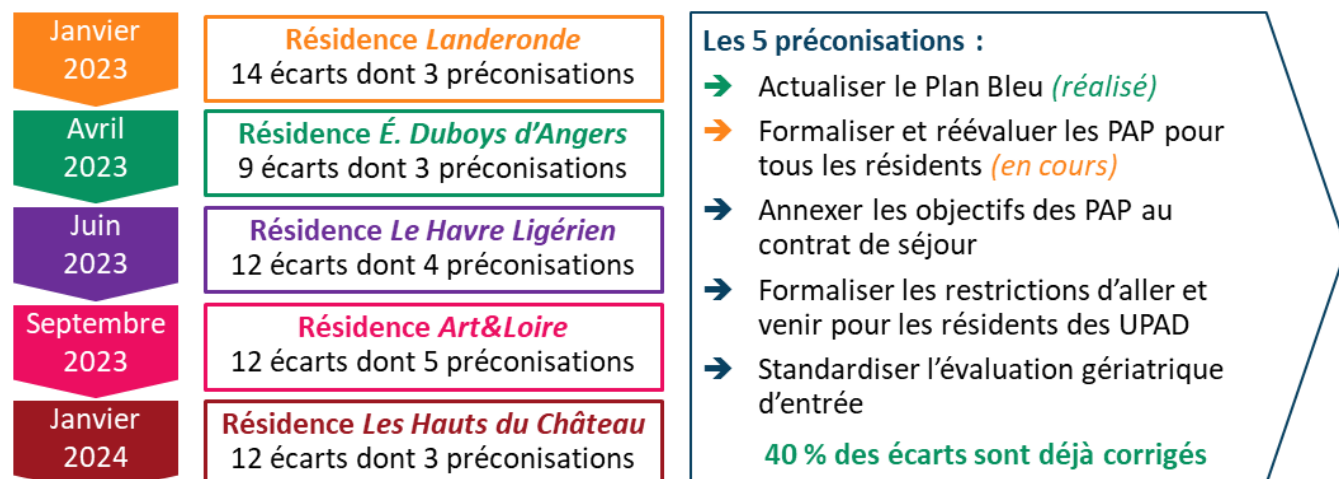
Au total, 16 réclamations ont été reçues depuis le 1^{er} janvier 2024. Le délai moyen de réponse est de **8,4 jours**.



Les membres du CVS n'émettent ni remarques ni avis concernant ces réclamations.

Synthèse des inspections sur pièces de l'ARS

Le rapport définitif d'inspection du site de Champtocé/Loire a été reçu depuis la dernière rencontre du CVS. L'Agence Régionale de Santé a émis trois préconisations, déjà incluses dans les préconisations émises pour les autres sites :



Le détail des écarts et des préconisations, ainsi que l'avancement des actions liées, figurent dans le compte administratif transmis aux membres du CVS le 08/04/2024.

XI. Informations et questions diverses

▪ Rappel du calendrier des prochaines rencontres :

La prochaine réunion des représentants des familles sera organisée sur le site de Champtocé/Loire.



*Date limite d'envoi de l'ordre du jour : 13/06/2024
Retours des rencontres résidents attendus au plus tard le 20/06/2024*

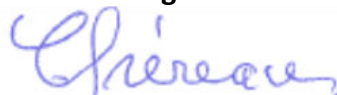
Mmes CHEREAU et MORIN remercient les membres.

La séance est levée à 12 h 10.

Le : 6 novembre 2024

La Présidente du CVS,

Mme Marie-Aglé CHEREAU,



Représentant les personnes accompagnées